

10-10-2017



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Le 5 octobre 2017

Le Havre des femmes  
C.P. 2008  
L'Islet (Québec)  
G0R 2B0

Mesdames,

Je viens par la présente vous transmettre une copie certifiée conforme de la résolution numéro 294-10-17 de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec moi au bureau municipal au 598-3084 sur les heures régulières d'accueil.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-trésorier,



Stéphane Lord

SL/da  
p.j.

*L'Art de faire...  
L'Art de plaire*

7, PLACE DE L'ÉGLISE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI (QUÉBEC) G0R 3G0  
TÉL.: 418 598-3084 TÉLEC.: 418 598-3085  
munisjpj@globetrotter.net  
[www.saintjeanportjoli.com](http://www.saintjeanportjoli.com)





**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

**EXTRAIT** du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le deuxième (2<sup>ième</sup>) jour d'octobre 2017 à compter de 20:00 heures, à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Messieurs les conseillers :

Normand Caron  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussièrès  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Dubé, maire.

Il a été résolu ce qui suit :

294-10-17

**Municipalité alliée contre la violence conjugale.**

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

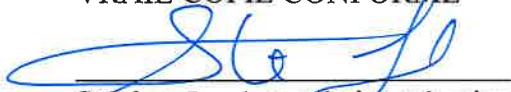
LES MEMBRES DU CONSEIL DE FAÇON UNANIME,

proclament la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli comme municipalité alliée contre la violence conjugale.

SIGNÉ : Jean-Pierre Dubé, maire  
CONTRESIGNÉ : Stéphane Lord, secrétaire-trésorier

FAIT À SAINT-JEAN-PORT-JOLI CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2017.

VRAIE COPIE CONFORME

  
Stéphane Lord, secrétaire-trésorier